

## PERMANENCES HORS COMMUNES

Les permanences de :

- la CAF,
- la CARSAT,
- l'ADIL,
- la MDA,
- les APSYADES,
- le CLIC Erdre et Gesvres,
- le Centre Médico-Scolaire,
- le Conciliateur de Justice,
- l'ADAES 44

Peuvent se dérouler au des nouveaux locaux (à compter du 7 septembre 2020) du CCAS de Nort-sur-Erdre :

Mairie Annexe - Pôle d'Accompagnement Solidaire de Proximité

33 bis rue du Général Leclerc ( à côté de la Médiathèque et du Foyer Joseph Richard)

44390 NORT SUR ERDRE

Tel : 02.51.12.03.53



### Mairie de Casson

3 rue de la Mairie

44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

 CONTACTEZ-NOUS

### Horaires :

**Lundi - Mercredi - vendredi**

de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Mardi et Jeudi**

de 9h à 12h

**Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août**

de 9h à 12h